



n° 137

JANVIER - FÉVRIER 2021





MAIRIE DE POUGNY

46 rue de la Mairie 01550 Pougny Tél : 04 50 56 78 77

Mail: pougny@pougny01.com Site internet: www.pougny01.com

Horaires d'ouverture

Lundi, Mardi, Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h Mercredi 9h à 12h

Fermeture

Mercredi après-midi et vendredi

Rendez-vous avec Mme la Maire Les lundis de 16h30 à 17h30

Rendez-vous urbanisme Les lundis de 16h30 à 17h30

La Périgolade

Tél.: 07 86 09 04 57

Assistante sociale Tél: 04 50 42 12 65

Bus à la demande Informations page 4

Numéros d'urgence

15: Médical - SAMU

17: Police secours

18: Sapeurs pompiers

112 : Numéro d'urgence dans

l'UE et la Suisse

LE MOT DE LA MAIRE —

Le conseil municipal et moi-même, vous exprimons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Il n'est malheureusement pas possible d'organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, je le regrette vivement. Nous nous rattraperons l'an prochain.

L'année 2020 s'est bien mal terminée dans notre village, par la perte de notre ancien maire, Jean-Louis Duriez. Le futur proche ne semble pas non plus au beau fixe mais vous pourrez compter sur toute notre équipe pour répondre à toute difficulté que vous pourriez rencontrer. Le centre communal d'action sociale s'est bien organisé, et saura trouver des solutions. Surtout ne restons pas isolé.e.s.

Les tests effectués sur les vaccins anti-covid suivent des protocoles précis et ont montré qu'ils étaient efficaces et fiables. C'est pourquoi je vous invite à vous faire vacciner (par exemple à l'hôpital de Saint-Julien).

Nous sommes élu.e.s depuis sept mois et nous rentrons maintenant dans le vif des sujets à traiter. Après avoir bien réfléchi, soupesé, nous vous proposerons d'ici mi-mars une visioconférence municipale, pour vous parler de l'avenir et des besoins de la commune. Vous recevrez une invitation pour vous connecter. Nous préparerons ensuite un papier qui résumera les options et les coûts et vous pourrez réagir par écrit également, à défaut de réunion publique.

Enfin, j'ai eu le plaisir de célébrer mon premier mariage le 9 janvier. Je souhaite beaucoup de bonheur aux mariés, Séverine Perroton et Christophe Bontron. Je pensais à la vie des grands parents et je peux témoigner que, malgré la pandémie, la vie n'était pas toujours mieux avant.

Que cela soit un encouragement pour l'avenir!

Annie Marcelot

« Et le monde sera beau, je l'affirme et je signe » Louis Aragon.

Déclaration de résidence à Pougny

Cet article s'adresse aux nouveaux habitant.e.s de Pougny et à tous celles et ceux qui n'ont pas encore effectué les démarches pour être résident dans la commune pour les inciter à le faire.



Que dois je faire pour me déclarer ?

- Avoir une adresse: toute personne qui s'installe dans une commune française a pour obligation de le déclarer à la mairie.
- Si vous résidez en Suisse, mettez à jour vos impôts puis annoncez votre départ de Suisse d'abord à l'Administration fiscale cantonale (AFC) puis, dans les 15 jours avant votre changement effectif de résidence, vous devez en informer l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) (sur internet ge.ch/population).
- Si vous travaillez dans le Canton de Genève, l'OCPM vous remettra une attestation de départ, que vous transmettez à votre employeur. Celui-ci vous remettra un formulaire de déclaration pour l'impôt à la source, document que vous transmettrez ensuite à l'AFC. Vous continuerez à être prélevé de vos impôts à la source en Suisse.

Vous devez néanmoins chaque année (autour de mai, juin) effectuer une déclaration sur le revenu en France, soit auprès du Centre des impôts de Bellegarde sur Valserine (Valserhône), 11 rue Ampère, tél 04 50 56 69 40 ou directement par internet à :

www.impots.gouv.fr.

Pour les frontaliers travaillant dans le Canton de Genève, il s'agit juste d'une formalité mais elle est obligatoire et vous n'aurez rien de plus à payer en France. 3,5 % de la masse salariale brute de l'ensemble des frontaliers du Canton de Genève est reversée en France; c'est ce qu'on appelle la compensation financière genevoise (CFG).

- Pour les frontaliers des Cantons de Vaud, Jura, Neuchâtel, les impôts sur le revenu sont prélevés en France et la France reverse 4,5 % de la masse salariale aux cantons correspondants.
- En France, le système éducatif : Éducation Nationale est un service public national. Tous les enfants ou adolescents résidant en France sont accueillis, mais pensez à les inscrire assez tôt de façon à permettre leur intégration dans de bonnes conditions. A l'école maternelle et primaire : inscriptions à la mairie. Sinon, directement au collège de Péron ou au lycée de Saint-Genis.
 - Si toutefois vous souhaitez que vos enfants poursuivent leur scolarité en Suisse, vous aurez à adresser une demande de poursuite de scolarité en Suisse.
- Pour la santé: dans les trois mois qui suivent votre installation en France: en tant que frontalier, vous devez exercer un droit d'option, soit vous affilier en France auprès de la Sécurité sociale ou rester affilé en Suisse auprès de la LAMal. Ce choix est irrévocable. Les membres de votre famille n'exerçant aucune activité lucrative doivent être assurés dans le même système d'assurance-maladie que le vôtre.
- Dans les six mois qui suivent votre installation en France: si vous possédez des véhicules personnels, il faut aussi changer les plaques d'immatriculation et pour cela demander l'échange de votre permis de conduire suisse en France. Vous êtes tenu·e·s de le faire jusqu'au dix-huitième mois de votre installation en France.

Demandez assez tôt un Certificat de conformité européen (COC) à votre concessionnaire, car cette démarche peut prendre du temps. Quand vous l'aurez, faites un contrôle technique en France. Pour dédouaner votre véhicule, vous devez le présenter dans une douane habilitée (Ferney), muni notamment des documents suivants : carte grise, COC, attestation de domicile en Suisse (facture de téléphone datant de moins d'un an, par exemple), attestation de départ, justificatif de domicile en France et pièce d'identité.

Puis faites annuler la carte grise auprès des autorités suisses et restituez leur les plaques et le permis de conduire suisse.

Fournissez ensuite aux services préfectoraux français, les documents mentionnés plus hauts.

Suis-je pénalisé si je fais les démarches avec du retard ? Non.

Serai-je discriminé·e à l'embauche si je me déclare résident en France?

Non, puisque vous gardez vos compétences professionnelles et votre nationalité. L'Office cantonal de l'emploi a l'obligation de vous suivre de la même façon.

Que se passe-t-il en cas de chômage?

Rien si vous êtes en chômage partiel; c'est la Suisse qui prend en charge. Mais en cas de perte d'emploi, cette fois vous serez indemnisé par la France. Les règles d'indemnisation sont assez voisines.

Pourquoi dois-je me déclarer?

Parce que c'est obligatoire et qu'ainsi je suis en conformité avec la loi et solidaire de la population.

Parce que sinon c'est un manque à gagner pour la commune qui n'aura pas les ressources qui correspondent à sa population et qui ne pourra donc pas rendre en 2021 les services qui pourtant bénéficieront à tous: écoles, cantines, voiries, transports, qualité de l'eau distribuée, traitement des eaux usées, aménagement de pistes piétons, cyclables, loisirs, ...

Parce qu'en cas de crise il est plus facile de se déplacer.

Parce qu'à la retraite ou malades il est beaucoup plus facile d'être déclaré·e·s pour disposer des prestations, aides, recevoir sa rente, être soigné·e·s ...

Quelles sont les ressources de la commune ?

La commune dispose du versement de la taxe d'habitation sur chaque résidence secondaire ou principale et de la taxe foncière payée par les propriétaires. En 2020, pour les deux taxes : 361 250 €.

La commune bénéficie de deux autres recettes principales :

- la dotation de fonctionnement (DGF) versée par l'État français qui prend en compte le nombre d'habitants de la commune en résidence principale. Plus ce nombre est exact, mieux cela vaut. En 2020, la DGF de Pougny s'élève à 37 800 €.
- la compensation financière genevoise: en 2020, Pougny a touché 192 770 € pour 115 frontaliers déclarés, ce qui représente un quart environ des recettes de la commune. Ceci est la conséquence d'un accord passé entre l'État français et l'État fédéral suisse en janvier 1973 puis, pour les résidents suisses, lors des bilatérales de 2001.
- Il y a quelques autres petites recettes : taxe d'aménagement, taxe sur les pylônes électriques traversant la commune, ...

Les résidents suisses ou binationaux sont aussi considérés comme frontaliers.

Le Canton de Genève prélève les impôts sur le revenu à la source sur chaque salaire et reverse au département de l'Ain, qui redistribue une partie à la communauté de communes et à la commune de résidence du salarié. La compensation doit être utilisée essentiellement sur le territoire des frontaliers sans transiter au niveau national français.

Alors, bon courage pour les démarches et bienvenue à Pougny.

Si vous avez besoin d'aide, la mairie est à votre disposition.



- Bus à la demande Pougny-Collonges-Farges-Cern, lun-ven, et Leaz-Challex, lun-sam. Réservation la veille avant 17 h au 0 800 00 67 59, du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 14h à 17h. Horaires affichés sur les panneaux communaux.
- Les travaux sur le pont de Chancy pour relier les eaux usées de Pougny gare et Crêt à la station de Chancy sont quasiment terminés.
- L'assainissement des eaux usées dans tout le pays de Gex va d'ailleurs nécessiter d'autres importants travaux de ce type, de l'ordre de 250 millions € HT jusqu'en 2040. Il faut savoir que 55 % des eaux usées du Pays de Gex sont traitées en Suisse. Les subventions qui seront bien évidemment demandées pour réaliser tous ces travaux indispensables ne couvriront cependant pas les coûts. Les tarifs demandés aux usagers ont d'ores et déjà été augmentés depuis le 1er janvier 2021. Pour encourager aux économies, la mairie a demandé et obtenu qu'une étude soit réalisée pour adopter des tarifs par tranches de consommation.



La vente de chrysanthèmes, les 23 et 24 octobre, a rapporté 1 000 € au bénéfice du CCAS. Merci à tous. Cette jolie journée a été l'occasion aussi de peaufiner le fleurissement de la commune.





■ Vincent Girod, habitant de la commune, avait engagé des démarches pour ouvrir un restaurant dans le futur quartier du Château Vert, à Pougny gare, et déposé une pétition :

http://chng.it/jzbZ8rJZLY

Le projet n'a pas abouti du fait du bailleur DynaCité. Nous ferons tout notre possible pour qu'un projet de restaurant aboutisse dans la commune.

- 1946-2021: la Maison d'Izieu, célèbre les 75 ans de la première «journée du souvenir» et lance un appel aux habitants qui peuvent apporter des témoignages sur la première célébration à la mémoire des enfants juifs déportés en 1944.
- Deux nouveaux défibrillateurs seront installés prochainement à la Fruitière et à l'école grâce au legs de M. Maurice Girod.
- La mairie souhaite pouvoir mettre à disposition les emplacements des tombes dont la concession est échue. Nous remercions les descendants de bien vouloir se signaler en mairie.
- Pour rappel, un ordinateur accessible au public est proposé en mairie pour vos démarches.
- 🧧 Des cours de français aussi ...
- Voisins de Pougny :

facebook.com/groups/654950011938408/

Site facebook créé en pleine pandémie le 24 mars 2020. Il compte déjà 154 membres.

Le sapin est revenu à Pougny, après deux ans d'absence ...



ÉCOLE - HISTOIRE DE MODULES



L'installation des nouvelles classes s'avère compliquée.

Néanmoins, nous mettons tout en œuvre pour que les élèves et l'équipe enseignante découvrent leurs nouveaux locaux à la rentrée des vacances de février.





ÉCOLE – INSCRIPTIONS ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022

Enfants nés en 2018 (et avant 2018)

- 1. Inscription en mairie du 1^{er} au 19 février 2021 Documents à fournir :
 - papiers d'identité
 - livret de famille
 - justificatif de domicile

2. Admission à l'école du 22 février au 5 mars 2021 Sur rendez-vous sur :

ce.0010400e@ac-lyon.fr

Documents à fournir :

- attestation d'inscription délivrée par la mairie
- carnet de santé



PÉRIGOLADE -

Suite au départ de M. Sébastien BUISSON JACQUET début janvier 2021, l'équipe de la Périgolade est amenée à évoluer.

Mme Séverine PELLERIN, titulaire du B.A.F.A. sera en formation pour le B.A.F.D.

Elle sera entourée de Mmes Marjorie ROZPARDEK et de Corinne BERTRAND, titulaires du B.A.F.A. ainsi que de M. Aurélien MONTINHO et de Mme Élodie MORAND, tous deux en cours de formation au B.A.F.A dans le cadre de leur C.D.D. prolongé jusqu'aux vacances d'été.

Ce besoin croissant de formation de notre personnel et la restructuration des locaux scolaires ne nous permettront pas d'accueillir les enfants pendant la première semaine des vacances de février.

MOBILITÉS - VOIRIE

Ça bouge du côté de la mobilité...

Vous aurez peut-être remarqué quelques passages pour piétons en plus à la Cour des Miracles, à la route du Barrage, à la route de la Chapelle, à l'Asticot Palace ...



Ou le nouveau cheminement pour piétons route de la Chapelle. D'autres mesures suivront.





Une étude de l'Agence 01 confirme que Pougny est une zone de transit pour les frontaliers des communes voisines. Les élus travaillent donc sur un projet global visant autant que faire se peut à accompagner la nécessaire transformation de nos habitudes de mobilités à l'échelle de ces flux de transit. C'est un devoir en termes d'urgence climatique, bien sûr, mais il s'agit aussi de redynamiser la vie du village à travers une réappropriation de l'espace public. L'idée générale est de nous rendre moins captifs de la voiture, en tout cas pour les flux pendulaires maison-boulot-maison.



L'objectif est de faciliter le rabattement sur les gares, notamment celle de Pougny-Chancy pour à terme augmenter la cadence de la desserte de la ligne SL6 Bellegarde-Genève-Bellegarde du Léman Express. Dans une première étape, il s'agit de revoir les cheminements piétons et cyclables de et vers la gare ; c'est ce à quoi nous nous employons. Nous sommes en train d'étudier toutes les options possibles, qu'elles soient sur la route départementale ou en site propre. Parallèlement, nous avons entamé des discussions avec la SNCF, et début janvier nous commencerons à rencontrer les communes voisines et d'autres acteurs clés du transport collectif.



Site internet : paysdegexagglo.fr Courriel: infopaysdegexagglo.fr

Tel: 04 50 42 65 00

Commission Pôle aménagement

Avis consultatif sur cinq compétences : aménagement, habitat, mobilité, foncier et urbanisme. Deux visioconférences organisées : exposition des différents points que les élus auront à traiter tels que le plan de mobilité (PDM), les questions liées à l'habitat, l'environnement, l'énergie, l'évolution du PLUiH par l'ajout d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP).

Urbanisme

Présentation de historique de l'aménagement du territoire gessien. Le PLUiH définit un cadre pour les dix prochaines années et les objectifs à atteindre. Ce document évolutif devra alimenter, dès mars 2021, les réflexions liées à l'aménagement du territoire, et traiter notamment le reclassement de parcelles liées à des erreurs matérielles. Il sera complété d'un volet «déplacement» avec notamment un plan d'action à court, moyen et à long terme. Il conviendra également de traiter les recours engagés contre le PLUiH, exécutoire depuis le 18 juillet 2020.

Commission santé-solidarité

Représentants: M. Patrice Dunand, président, Mme Isabelle Passuello, vice-présidente, M. Didier Hartmann, directeur du Pôle social et santé. 24 communes siègent à cette commission.

Le Centre de soins immédiats du Pays de Gex (CESIM) a ouvert ses portes le 13 janvier 2020 dans les locaux du centre hospitalier en partenariat avec le Centre hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) et l'Agence régionale de santé (ARS). L'équipe est pour l'instant composée de sept médecins dont quatre urgentistes, quatre infirmières et trois secrétaires. Des recrutements sont en cours. La régulation se fait par le 15 ou par le médecin traitant.

Sous la responsabilité de Christelle Rinfray, le pôle Petite enfance propose, selon les besoins, de l'accueil à

Premiers effets induits du PLUiH, les moyennes communes sont fortement sollicitées par des promoteurs sur leurs zones dites UGm1, à savoir les zones urbaines générales de densité moyenne. Pougny n'est pas concerné. Afin de répondre aux enjeux et objectifs du PLUiH et ne pas dépasser une augmentation de 20 000 habitants projetés d'ici à 2030, il convient de lancer la procédure de modification n°1 du document d'urbanisme afin de faire évoluer les zones UGm1 de certaines communes. A titre informatif, la population du Pays de Gex en 2019 se montait à 97 175 habitants, soit une variation de +16,9% depuis 2014.

Habitat

A relever le déploiement, dès ce mois de janvier 2021, du Service public de la performance énergétique de l'habitat (SPPEH) sur le Pays de Gex afin de garantir la même information fiable, objective et indépendante sur les opérations de rénovation de l'habitat et les dispositifs d'aides financières pour l'ensemble des habitants de l'Ain.

domicile ou collectif ou encore chez des assistantes maternelles. Tél : 04.50.41.04.11.

Basé à Chevry et dirigé par Karine Legal, le Centre local d'information de coordination gérontologique (CLIC) a pour public les personnes de 60 ans et plus, les personnes en situation de handicap à partir de 50 ans, les proches aidants et les professionnels intervenant auprès de ces publics. Tél : 04.50.41.04.04.

Le Point d'accès au droit (PAD) propose, sur rendezvous, des permanences juridiques ou administratives gratuites ainsi que des services de nature judiciaire. Tél : 04.50.41.35.86.

Les affaires sociales gèrent en outre les subventions aux associations dans les domaines de compétence de l'agglo (handicap, solidarité, petite enfance, santé...).

COMMUNAUTÉ D'AGGLO

Commission déplacements

M. Hubert Bertrand, maire de Saint-Genis, président; M. Xavier Poly, chargé de mission au service mobilités ; cinq communes siègent à cette commission.

Projets entamés au mandat précédent:

- ➤ Prolongement du tram TPG 15 entre l'arrêt Nations et Ferney-Voltaire. Enjeu : déposer le projet en juin 2021 au projet d'agglomération 4, en vue d'un cofinancement suisse.
- ➤ Réouverture de la ligne ferroviaire du Piémont: elle n'est malheureusement pas concurrentielle pour le trafic voyageurs mais serait intéressante pour le fret car le projet est compatible avec le Schéma de cohérence territorial et le Plan national climat-airénergie territorial, moyennant un investissement initial de 15 millions d'euros. Une majorité politique souhaite toutefois la reconversion de la ligne en piste cyclable pour les trajets professionnels et les loisirs, voire en double usage voie verte/voie de bus. Le tronçon entre Gex et Divonne a déjà été déclassé en voie verte, sur environ 10 km. L'enjeu est de déclasser le tronçon entre Crozet et Léaz.
- Bus à haut niveau de service (BHNS) entre Gex et Ferney.
- ➤ BHNS entre Meyrin et Saint-Genis-Pouilly avec pôle d'échange multimodal et voie modes doux.
- Liaisons douces entre Gex et Ferney-Voltaire, Maconnex et Divonne, la via Valserhina – Givrine-Chézery-Forens-Bellegarde.

Commission Cadre de Vie

Présidée par Christian Armand, maire de Péron, elle est principalement axée sur la gestion et la valorisation des déchets de l'agglo. Deux premières réunions ont eu lieu en novembre et décembre.

Ce qu'il faut retenir et qui nous concerne tous, c'est qu'une nouvelle réglementation va prochainement entrer en application. La loi anti-gaspillage et économie circulaire (AGEC) de février 2020 fixe de nouveaux objectifs et impose aux collectivités des obligations qui généreront une augmentation du coût de gestion des déchets. D'autre part, plusieurs investissements sont d'ores et déjà en cours de réalisation ou vont débuter à court terme dans le Pays de Gex. Ainsi, une ressourcerie devrait ouvrir à Ornex courant 2021. La déchetterie de Péron sera agrandie; le

- Présentation des lignes de transports à la demande (TAD):
 - Ligne express entre Léaz et Cern, via Collonges.
 72% des trajets. Il est question de la transformer en ligne régulière.
 - Ligne de proximité entre Léaz et Thoiry/Challex.
 16%.
 - Ligne dite gare entre Pougny gare et Farges. 12%. Les lignes TAD du Sud-gessien coûtent à l'Agglo 55 000 € par an. Il est décidé de maintenir les tarifs actuels en 2021 : 1,40€ aller simple, 2€ aller-retour, 10€ le carnet de 10 tickets.
- > Étude de lignes TAD pour le Nord-gessien
- Présentation du transport scolaire. Volonté d'en mutualiser une partie pour le transport des particuliers.
- Présentation des systèmes d'autopartagecovoiturage existants, qu'il s'agit de développer.
- > Présentation des lignes de transport urbain.

Les prochaines discussions seront consacrées aux parkings relais (P+R). Une préétude existe mais n'a pas encore été validée. Les P+R ne seront toutefois pas cofinancés par la Suisse.

La commune a commencé à présenter son projet global. Elle défend la réouverture de la ligne du Piémont pour le fret; en tout état de cause, elle estime que la voie verte, si elle était validée, devrait à tout le moins relier Pougny au niveau de la route départementale.

début des travaux est prévu fin 2021. D'autres sites verront le jour à Divonne et Échenevex.

La conséquence directe pour nos porte-feuilles est que le coût de la redevance incitative va augmenter, dès cette année, de plus de 7 %. Nous réfléchissons à la mise en place de containers semi-enterrés à différents endroits de la commune, ce qui permettrait, en centralisant le ramassage des poubelles, de faire diminuer assez significativement la note pour les habitants concernés. Une première réunion s'est tenue le 12 janvier avec les élus et techniciens de l'agglo en charge du dossier.

Si le sujet vous intéresse, vous trouverez tous les détails sur le site de la commune: www.pougny01.com au chapitre "L'agglo (CAPG) et ses commissions" et "Cadre de Vie".

ENVIRONNEMENT

Le Pays de Gex a besoin d'augmenter de façon très importante son approvisionnement en eau potable. 7,7 millions de m³ ont été distribués en 2019 pour 100 000 habitants. En 2040, avec une population estimée à 150 000 habitants, il faudra 11 millions de m³. Les besoins en eau potable dans le Pays de Gex seront donc supérieurs aux ressources existantes dans neuf ans environ.

Pour couvrir ces besoins, il y a trois possibilités : augmenter la quantité d'eau venant de Suisse, exploiter le forage de Chauvilly (près de Gex),

augmenter le pompage à Pougny.

Les Services Industriels Suisse (SITSE) fournissent déjà 20% de l'alimentation en eau du Pays de Gex. Le SITSE et Chauvilly ne pourront fournir la quantité nécessaire à terme. L'augmentation du pompage à Pougny s'avère donc indispensable.

La Régie des eaux gessiennes a fait réaliser une étude au cours de l'année 2019/2020. La nappe dans laquelle l'eau est pompée vient surtout de l'écoulement du versant du Jura côté gessien. Elle est, actuellement, exploitée à concurrence de 1 000 m³/jour.

L'étude menée a consisté à vérifier la capacité de pompage jusqu'à 12 000 m³/jour malgré les contraintes du secteur : la présence à proximité d'une voie ferrée, d'une station d'épuration et du site Natura 2000, l'espace naturel sensible dit Marais de l'Étournel. L'étude devait aider à définir un débit d'exploitation en adéquation

avec la préservation du site et la qualité de la ressource.

Les essais d'exploitation du champ captant se sont déroulés par palliers. L'impact écologique et qualitatif a été mesuré à l'issue de chaque pallier de pompage.

- A 3 000 m³/jour: aucune incidence sur la qualité de l'eau et la vulnérabilité des captages. Incidence négligeable sur le site Natura 2000.
- A 6 000 m³/jour : aucune incidence sur la qualité de l'eau et la vulnérabilité des captages. Incidence sur le site Natura 2000 au nord de la voie ferrée, baisse de la nappe de moins de 50 cm et moins de 1,6 % de la superficie du site Natura 2000 impacté.
- A 9 000 m³/jour: aucune incidence sur la qualité de l'eau et la vulnérabilité des captages. Incidence sur le site Natura 2000 au nord de la voie ferrée. Baisse de

- la nappe entre 0,50 m et 1,10 m, et 9 % de la superficie totale du site impacté.
- A 11 500 m³/jour : l'exploitation du champ captant entraîne un apport de la nappe d'accompagnement du Rhône. Aucun impact sur les plans d'eau du Marais de l'Étournel. La qualité de l'eau est impactée tout en restant conforme aux normes en vigueur. Incidence sur le site Natura 2000 : baisse de la nappe de 1,6 à 2 m et 15 % de la superficie du site impactés.

Les recommandations du cabinet d'étude visent à mettre en place une cote d'alerte à ne pas dépasser pour éviter de dégrader le Marais de l'Étournel.

Il apparaît dès lors raisonnable qu'en aucun cas on ne dépasse les 9 000 m³/jour. Une demande a été formulée au Président et vices-présidents de l'agglomération. Un pompage supérieur à 9 000 m³/jour pourrait cependant être envisagé lors de pointes sur une courte durée. Il semble raisonnable que compris) l'agglomération (Genève de dans change cap son développement pour réaliser économies d'utilisation de l'eau, mais, pour l'instant, la majorité politique du Pays de Gex n'est pas prête à l'entendre. Nous le déplorons mais continuerons à essayer d'infléchir quelque peu les décisions.

Le rendement du réseau est passé de 72,8 % à 77,4 % de 2017 à 2019. Pour l'avenir, nous devons toutes et tous

essayer de diminuer notre consommation d'eau : usages domestiques, entretien des canalisations, chasse aux fuites, pas d'arrosage des pelouses durant l'été et remplissage des piscines au printemps, arrosage raisonné des jardins... La Communauté d'agglomération du Pays de Gex s'est engagée à faire de même.

Nous invitons toutes et tous les Pougnerand·e·s à soutenir l'action du Conseil municipal pour obtenir un seuil raisonnable de pompage. Le classement de toute la zone concernée avec le label RAMSAR (label mondial) pour la protection des zones humides pourrait nous aider. Ce classement est en cours mais l'Agglo l'a contesté. A suivre!

Les travaux pour la station de pompage vont commencer en 2021. Ils coûteront 40 millions € HT.



Un des capteurs installés au Marais de l'Etournel.

Le chien Luigi

En cette année si particulière, pour notre premier mandat, nous aurions souhaité partager comme de coutume, une journée, un repas, une fête villageoise... Le CCAS a voulu apporter joie et découverte aux aînés de Pougny. Les 78 habitants recensés ont donc reçu un cadeau inédit qui portera, nous l'espérons, une résonance de bonheur dans les foyers.

Voici l'histoire de ce cadeau si particulier...

La réunion mensuelle du mois de novembre du centre d'action sociale décide de commander aux élèves de l'école des cartes de vœux pour les aînés du village. Les enfants s'en réjouissent et créent des cartes colorisées à partir de photos en noir et blanc de Pougny (deux d'entre elles sont en 1ère page du journal)



Les membres du CCAS cherchent un moyen de palier «un peu» ce manque de convivialité. Dans la discussion, Vincent nous offre ce récit: «Le chien Luigi est la rencontre en 1981 entre Alès, artiste peintre, amoureux de Venise dont il a parcouru l'ensemble des quartiers, et Maurice, passionné de musique et pianiste à ses heures. Sur l'imagination et le talent d'Alès, ils ont créé une œuvre pleine de douceur et de légèreté.»

Histoire du Chien Luigi



S'ensuivent la rénovation et l'enregistrement de la bande sonore, la mise en page, l'édition, la distribution. Bref une émulation que nous avions envie de vous transmettre dans cet article.

Le CCAS dont Sandrine, Dora, Frédérique, Vincent et les conseillers municipaux vous souhaitent une année remplie de partages, de découvertes et de surprises...

ASSOCIATIONS -

Fête du boudin 2021

Depuis plusieurs années, la Société de chasse de Pougny fête sa fin de saison au terrain de foot en préparant un délicieux boudin frais dans les règles de l'art culinaire gessien.

Pour le dernier samedi de février 2021 (le 27), nous espérons maintenir cette tradition en respectant les règles et consignes sanitaires : fabrication en petit comité, maximum trois personnes

à la vente et à la cuisson, pas de buvette ni de repas servis sur place.

Réservation pendant le mois de février auprès de Sabine Valot au 04.50.56.75.22. Merci de nous annoncer la quantité désirée. Nous proposerons un prix de vente inchangé à 10 €/kg.

Et par Saint-Hubert, que 2021 soit meilleure pour tous!

La Société de Chasse de Pougny

CONFINEMENT -

Les élu·e·s se sont mis à la visio conférence ...



.../...



.../...



.../...



Suite page suivante

ASSOCIATIONS

Vente de Soupe de courge «faite maison»:

Le Sou des Écoles clôture l'année 2020 avec la vente de soupe de courge «faite maison».

L'opération a rencontré un franc succès.

Merci à toutes et tous pour votre participation et votre aide tout au long de cette année.

Le Sou des Écoles vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne et heureuse année.

PATRIMOINE -

Visite de l'Église

Monsieur Pierre-Yves Monnoyeur, curé du groupement des paroisses du canton de Thoiry, nous a reçus pour réaliser un état des lieux du bâtiment de l'Église.

Nous avons constaté que celle-ci avait grand besoin de travaux de réfection : intérieur à rafraîchir, présence de

nombreuses lézardes, poutres soutenant la cloche à consolider... La commune est propriétaire des bâtiments depuis la révolution française comme pour toutes les églises de France.

Un plan des travaux avec un échelonnement sera proposé.

URBANISME —

Mieux préparer ses démarches

Comme évoqué dans le «Pougny info» numéro 136, nous sommes soumis à un nouveau plan local d'urbanisme et de l'habitat (PLUiH). Il détaille le cadre légal de tous travaux, aménagements, modifications ou constructions nouvelles.

Pour d'éventuelles modifications ou constructions non déclarées par ignorance ou omission, nous vous invitons à régulariser dans les meilleurs délais.



Mme la Maire Annie Marcelot ainsi que M. Dundee Valot tiennent permanence tous les lundis de 16h30 à 17h30, sur rendez-vous.

Le service de l'Agglo viendra une fois par mois pour aider au montage des dossiers.



Notre secrétaire, Mme Monchant, est à votre disposition pour les prises de rendez-vous ou renseignements au numéro suivant: 04.50.56.78.77.

Nous vous aiderons à définir les bons formulaires, les demandes préalables ou permis en fonction de vos besoins.

ETAT CIVIL —

Clément Legrand, agent de la commune et sa compagne Coralie viennent d'avoir un nouvel enfant, Isaac.

Félicitations aux heureux parents et tous nos vœux à Isaac.

CONFINEMENT -

Les élu·e·s se sont mis à la visio conférence ...

.../...



.../...



.../...





Réunis en petit nombre du fait du redoublement de la pandémie nous avons voulu commémorer dignement la fin de la guerre de 14 - 18 et le retour de la paix. Quatre ans d'une grande brutalité pour tous ces jeunes hommes qui se sont battus vaillamment pour la France, notre pays. Nombreux ont été fauchés en pleine jeunesse. Ainsi à Pougny, ils furent douze, inscrits sur le monument aux morts inauguré le 25 septembre 1921.

Dans tous les villages de France, on peut se rendre compte de l'étendue de l'hécatombe causée par cette première guerre mondiale.

Nous avons rappelé la mémoire de toutes les victimes de cette guerre et de toutes les autres. M. Pierre Grigis, ancien combattant de la guerre d'Algérie, a porté le drapeau et représenté tous ces combattants.

Mme la Maire a lu le message de Mme Geneviève Darrieussecq, ministre chargée des anciens combattants et a aussi rappelé la mémoire de ceux qui ont essayé d'empêcher cette guerre dont le plus célèbre, Jean Jaurès, assassiné pour cette raison le 31 juillet 1914.

Après une minute de silence, nous avons écouté la Marseillaise puis la chanson de Craonne. Ce chant, censuré jusqu'en 1974, a été entonné par de nombreux soldats dans les tranchées pour faire arrêter le conflit en 1917.

QUOI DE NEUF A LA CULTURE



Le coup de cœur de Bruno :

Les chroniques du Gran Paradiso.

Le parcours incroyable d'un husky qui redevient loup. De Christine Müller, pougnerande de son état, aux éditions Jets d'encre.

LA CHANSON DE CRAONNE

Quand au bout d'huit jours, le r'pos terminé, On va r'prendre les tranchées, Notre place est si utile Que sans nous on prend la pile. Mais c'est bien fini, on en a assez, Personn' ne veut plus marcher, Et le cœur bien gros, comm' dans un sanglot On dit adieu aux civ'lots. Même sans tambour, même sans trompette, On s'en va là haut en baissant la tête.

{Refrain}

Adieu la vie, adieu l'amour,
Adieu toutes les femmes.
C'est bien fini, c'est pour toujours,
De cette guerre infâme.
C'est à Craonne, sur le plateau,
Qu'on doit laisser sa peau
Car nous sommes tous condamnés
C'est nous les sacrifiés!

Huit jours de tranchées, huit jours de souffrance,
Pourtant on a l'espérance
Que ce soir viendra la r'lève
Que nous attendons sans trêve.
Soudain, dans la nuit et dans le silence,
On voit quelqu'un qui s'avance,
C'est un officier de chasseurs à pied,
Qui vient pour nous remplacer.
Doucement dans l'ombre, sous la pluie qui tombe
Les petits chasseurs vont chercher leurs tombes.

{Refrain}

C'est malheureux d'voir sur les grands boul'vards
Tous ces gros qui font leur foire;
Si pour eux la vie est rose,
Pour nous c'est pas la mêm' chose.
Au lieu de s'cacher, tous ces embusqués,
F'raient mieux d'monter aux tranchées
Pour défendr' leurs biens, car nous n'avons rien,
Nous autr's, les pauvr's purotins.
Tous les camarades sont enterrés là,
Pour défendr' les biens de ces messieurs-là.

{Refrain}

Ceux qu'ont l'pognon, ceux-là r'viendront, Car c'est pour eux qu'on crève. Mais c'est fini, car les trouffions Vont tous se mettre en grève. Ce s'ra votre tour, messieurs les gros, De monter sur l'plateau, Car si vous voulez la guerre, Payez-la de votre peau!

NOS PRATICIENS, ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous n'êtes pas sur la liste ? Quelque chose est faux ? Merci de vous déclarer en mairie.

A Pougny

L'épicerie de l'Aurore

Vente directe. Mer: 16h-19h, sur le parking du passage à niveau. 06 33 10 04 09

Spartacus, pizzas à l'emporter.

Jeu, vend et sam. Angle route de la gare/route de la Fruitière. Devant la menuiserie Locatelli. 06 41 35 23 01

Nakara Thai, cuisine.

https://www.facebook.com/nakarathaicuisine/ +41 78 743 62 16

Réflexologie générale & Reiki, Murielle Marcon. 06 80 99 77 44

Phytoressences

Catherine Lachaux. Phytothérapeute diplômée de l'IFMV à Genève. Drainage lymphatique.
06 43 09 06 53

catherinelachaux74@gmail.com

Joël Locatelli. Charpentier-menuisier. 04 50 56 79 90

Fabrice Morand électricité. 320 Vie Creuse. 06 89 58 29 82

HP Services. Menuisier/bâtiment/agencement de cuisine. 33 route de la Gare. 06 16 04 00 81

Travaux Leblanc. Petite rénovation, jardinage. 07 81 39 74 20

A Collonges

Maraîchères GAEC Le Jardin des fées. Vente directe. Domaine de Piers Ma et jeudi : 10h-12h30/14h-18h30 ; sam: 10h-12h. 06 72 60 86 77

Boulangerie-pâtisserie Le rendez-vous des Gourmets.

91, Grand Rue.

Lun-sam: 7h00-12h30/15h-19h; dim: 7h-13h.

Fermé le mercredi.

04 50 59 64 28

Traiteur-boucher chez Gaël. 106, Grand Rue. 04 50 59 65 10

www.chezgael-traiteur-paysdegex.fr

Proxi Chez Karen et Bea. 106, Grand Rue.

Lun-sam: 8h-12h30/15h-19h.

04 50 56 84 62

beka.collonges@orange.fr

Plats indiens à emporter (fermé en ce moment). 52 rue du fortin.

https://fr-fr.facebook.com/GareyHomemadeDelicacy/ 04 50 59 47 87

Fleuriste. Au Jardin d'Eden, 47, grand Rue. 04 50 13 12 09

contact@au-jardin-eden.fr

La Poste. 134 rue du Fort.

Mar-ven: 13h30-17h; sam: 9h-12h.

- Tabac de l'Union. Lun-mar-jeu-vend : 8h30-12h.
- Réparation toutes marques. Start Auto. Technoparc sur la Vie.

04 50 56 86 25

Librairie Noires Merveilles. 57, Grand Rue. 04 56 82 39 78

librairienoiresmerveilles@yahoo.com www.librairie-noires-merveilles.fr

Atelier de couture. Mme Loretta Borel.
Anna Couture. 148, rue de Pré Moitier.
07 86 04 76 56
annyinot@gmail.com

Maison d'hôtes La Colonie. 210, rue du Fort. 04 50 56 09 76 info@lacolonie.fr

Maison de Santé du Fort, pluridisciplinaire

• Médecins: 04.50.56.71.00

• Pharmacie du Fort: 04.50.59.60.17

• Infirmiers: 04.50.56.71.64

Kinésithérapeute: 04.50.59.66.19

• Sage femme: 06.63.86.16.66

• Psychologue: 06.15.47.47.59

• Podologue: 04.50.59.54.79

• Ostéopathe: 07.83.92.30.84.ou 07.81.61.14.58.

A Farges

Les 3 Petits fermiers. Vente directe de produits locaux. 198, route d'Asserans. Ven-sam : 9h-19h. www.les3petitsfermiers.com

ADIEU JEAN-LOUIS

La commune de Pougny a perdu brutalement son ancien maire, Jean Louis Duriez, en décembre.

Nous avons assuré son épouse, ses enfants et sa famille de notre soutien.

Les habitant·e·s, les maires du canton, le président de l'agglomération ... sont venus nombreux lui rendre un dernier hommage au cimetière.

Jean-Louis était arrivé il y a quelque cinquante ans à Pougny et n'en était plus reparti en épousant Martine et le village.

Son premier engagement dans la commune fut de devenir pompier.

Plus de dix-huit ans au service de l'intérêt général, d'abord élu conseiller municipal en 2002, puis réélu en 2008 et cette fois adjoint pendant cinq ans de René Mabillard puis maire un an lorsque celui-ci démissionna et enfin réélu et maire plus de six ans de 2014 à 2020.

Simple, proche des gens, il aura marqué le village. Tout le monde connaissait sa gentillesse et sa diplomatie. Les agents de la commune ont, je sais, travaillé à ses côtés avec bonheur. Ensuite il avait, je crois, à cœur de faire que les jeunes de Pougny puissent continuer à se loger à des prix abordables. Pendant dix ans il a travaillé

aux projets qui sortent de terre en ce moment à la douane ou au

panoramique.

Il voulait aussi garder le site de l'Étournel, il était devenu président du comité de pilotage de la réserve de l'Étournel, en 2017. Tout le monde se souvient des trous laissés par les carrières Famy et depuis lors, un réel effort d'aménagement d'ouverture au public ont été

réalisés. Un site donc préservé et qui doit continuer à l'être.

Protéger la qualité de l'eau pompée à Pougny a été un de ses soucis permanents et tout le monde se souvient de son coup de gueule dans le journal communal à propos de la communauté d'agglomération du Pays de Gex qui avait décidé de multiplier par neuf la quantité d'eau pompée dans la nappe phréatique et traiter l'eau.

Il savait aussi manier la plume.

Annie Marcelot, Maire de Pougny

REMERCIEMENTS

« Mes enfants et moi-même ainsi que toute notre famille avons été profondément touchés par vos très nombreux messages, votre présence, votre soutien face à cette douloureuse épreuve si inattendue· Nous vous remercions très chaleureusement· »

Martine, Sylvain, Romain

Merci au journal communal d'être notre messager

